

Création de Société par Actions Simplifiée**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC CAVALAIRE SUR MER, 133 AVENUE DES ALLIES 83240 CAVALAIRE SUR MER déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

MONSIEUR KECILI MOHAMED, représentant de la société 3X TOPO S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 24 AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY 83120 STE MAXIME, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
KECILI MOHAMED	2 000	200 €
SAADI KIYAN	8 000	800 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10096 18119 00052245001 95

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

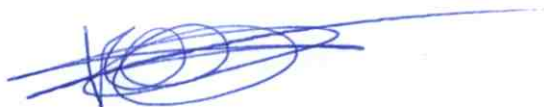
Le 27 octobre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé

JST14

Alexy JOURDAIN
chargé d'affaires
alexey.jourdain@cic.fr



CIC Lyonnaise de Banque
Agence de Cavalaire
Alexy JOURDAIN
Chargé d'Affaires Professionnels
Tél. 04 98 51 01 03 - Fax 04 94 33 25 70

